

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

SESSAD LOSTANGES



Identification de la structure

Nom de la structure	« LOSTANGES »
Adresse de la structure	1244 Route de Lostanges 81710 NAVES
Coordonnées téléphoniques	05-63-59-54-31
Adresse électronique	ime.sessad@apajh81.org
Directeur	Mr Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	SESSAD
Capacité et modalités d'accueil	45 places, dont 35 places déficience Intellectuelle et 10 places Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)
Numéro FINESS	81 000 940 7
Date de création	Janvier 1995
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Dernier arrêté en date du 29 octobre 2021 (extension de 4 places TSA)
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

	2019	2020	2021
Nombre d'usagers au 31 janvier 2021	41(dont 3 maintiens par défaut de place)	41 (dont 1 maintien par défaut de place et 1 par dérogation + de 20 ans)	45 et 2 files actives (finalisation d'un départ sur une durée d'1 mois)
Nombre d'admissions en cours d'année	2 agréments DI en provenance classe Ulis, dont 1 préalablement suivi par le CAMPS	8 admissions sur l'agrément DI	14 admissions dont 3 TSA et 10 DI
Nombre de sortants	3 (2 en IME et 1 CSDA)	6 (1 en IME, 1 en ITEP, 1 déménagement, 3 fin accompagnement à 20ans)	8 (5 à la demande du jeune, 1 + de 20 ans, 1 déménagement, 1 en CEP Saint Jean)
Nombre de journées prévisionnelles (202x41) + 4 places de novembre à décembre 2021	8282	8282	8406
Nombre de journées réalisées	8266	8249	8441
Nombre d'heures hebdomadaires de prise en charge par usager	TSA : moyenne de 4h45 DI : moyenne de 3h45	TSA : moyenne de 4h15 DI : moyenne de 3h30	TSA : moyenne de 4h20 DI : moyenne de 3h40
Taux d'occupation	99,80%	99,60%	99.76%
Nombre de personnes sur liste d'attente	38 (dont 18 sur agrément TSA)	45 (dont 26 sur agrément TSA)	42 (dont 22 agrément TSA)

➤ Agrément SESSAD

Depuis novembre 2021, **4 places supplémentaires TSA** sont dédiées à l'accompagnement des usagers.

Depuis fin 2021, le SESSAD accompagne 45 enfants et adolescents dont 35 présentant une Déficience Intellectuelle (DI) et 10 présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

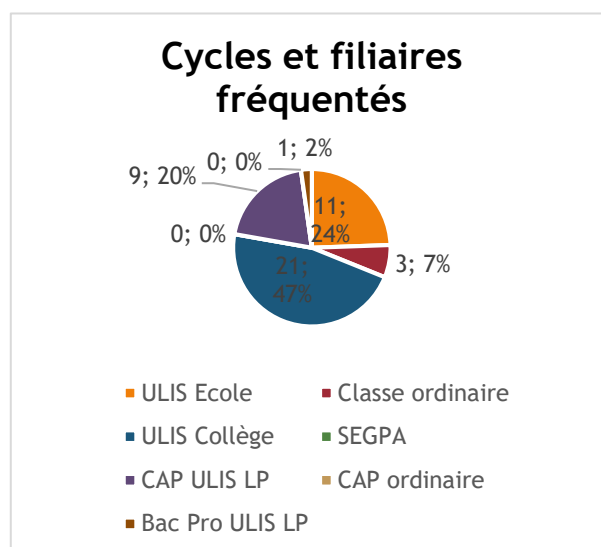
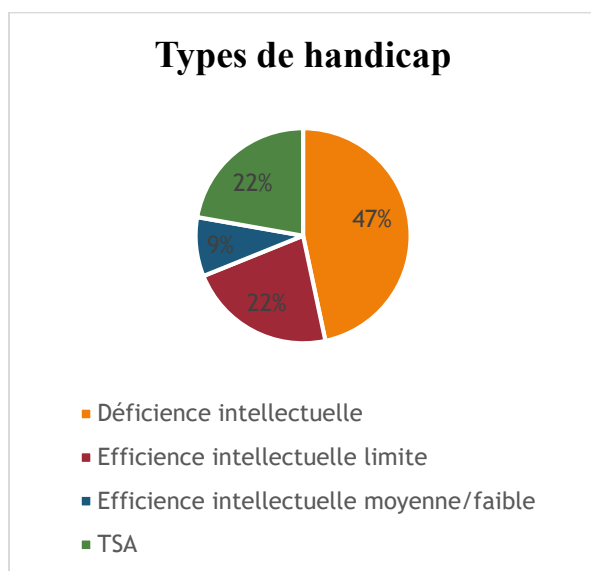
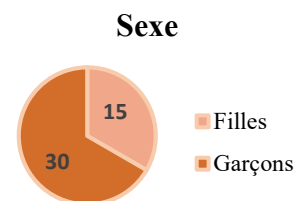
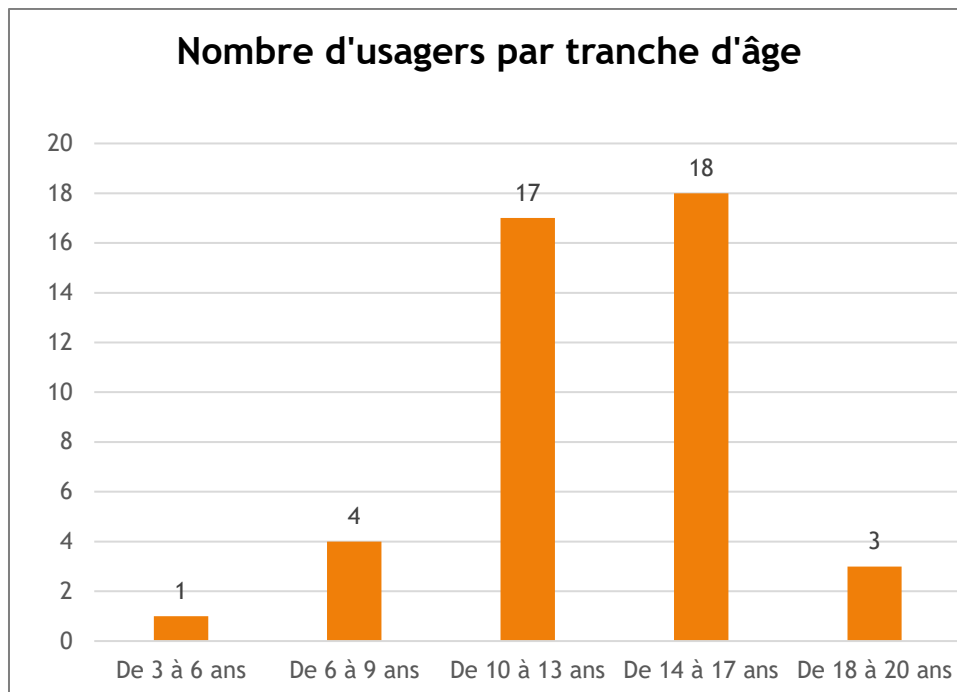
➤ Actuellement, la durée moyenne de prise en charge est **de 5 ans**.

➤ **Liste d'attente : 43 demandes**

- 22 demandes en lien avec l'agrément TSA soit 51%.
- 21 demandes en lien avec l'agrément DI soit 49%.

L'ANALYSE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE

Référence prise : 45 usagers en accompagnement au 31 décembre 2021.



SCOLARISATION

- ⇒ **Pour cette année 2021**, les accompagnements du SESSAD se sont réalisés principalement autour de **19 établissements scolaires**, dans un périmètre d'une trentaine de kilomètres autour de Castres, situés dans le bassin sud du TARN et en majorité sur la communauté d'agglomération CASTRES-MAZAMET.
Une grande partie de l'activité et de la prise en charge se déroule au sein des établissements scolaires, dans un travail de collaboration et de partenariat avec les équipes enseignantes de l'Education Nationale.
- ⇒ Seul un adolescent (présentant un TSA) est déscolarisé sur cette année 2021 avec un accompagnement hebdomadaire au domicile familial.
- ⇒ Seul un enfant (présentant un TSA) bénéficie d'un accompagnement sur le site scolaire et au domicile familial.

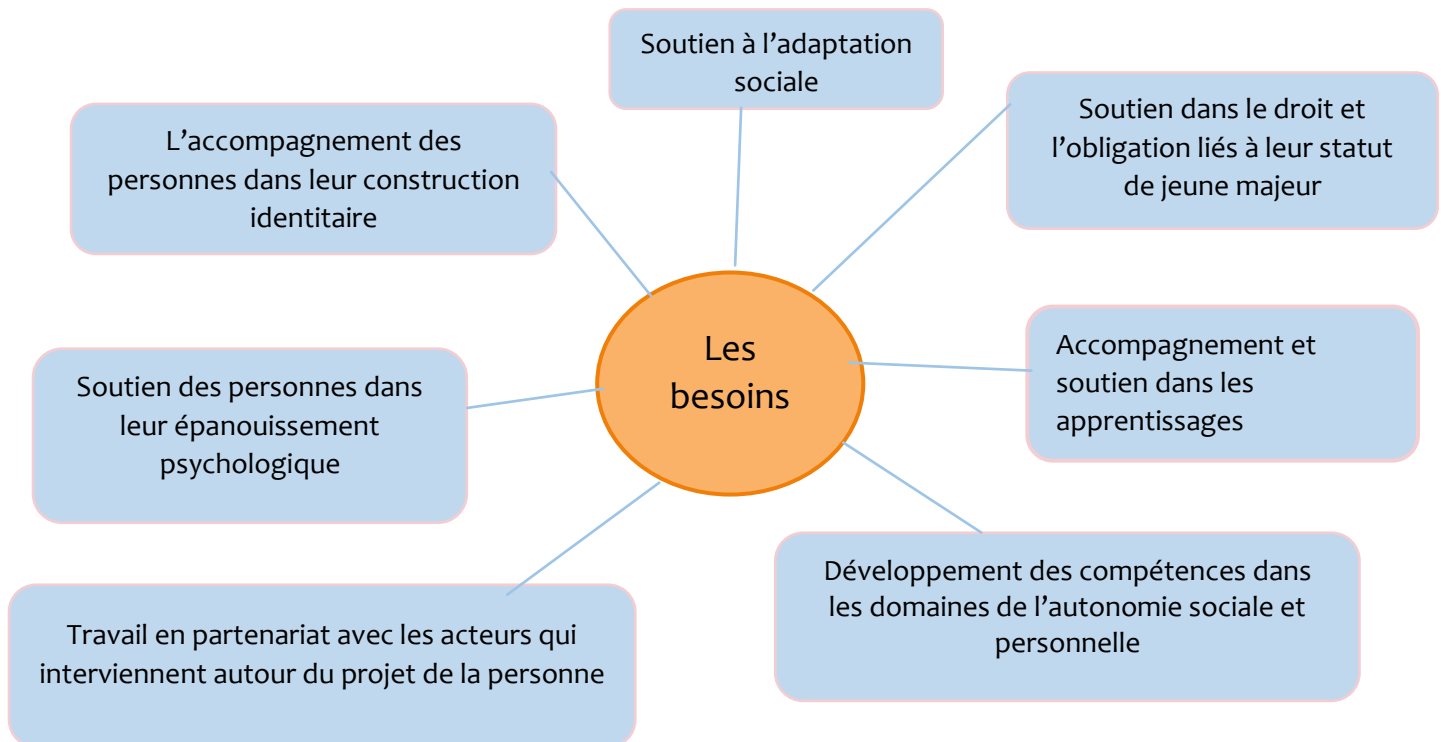
VILLE	TYPE D'ETABLISSEMENT	NOMBRE D'ENFANTS
CASTRES	ECOLE MATERNELLE OLIVIER MESSIAEN	1
CASTRES	ECOLE PRIMAIRE DE ROULANDOU	3
CASTRES	ECOLE PRIMAIRE du CENTRE	4
CASTRES	ECOLE PRIMAIRE LA PAUSE	1
CASTRES	COLLEGE JEAN JAURES	2
CASTRES	COLLEGE JEAN MONNET	2
CASTRES	COLLEGE THOMAS PESQUET	6
CASTRES	COLLEGE BARRAL	1
CASTRES	COLLEGE NOTRE DAME	2
CASTRES	LYCEE PRO DU SIDOBRE	1
CASTRES	LYCEE PRO NOTRE DAME	1
LABRUGUIERE	COLLEGE LA MONTAGNE NOIRE	5
MAZAMET	COLLEGE JEAN LOUIS ETIENNE	4
MAZAMET	LYCEE PRO JEANNE D'ARC	2
MAZAMET	LYCEE PRO RIESS	3
PUYLAURENS	ECOLE PRIMAIRE DE LA SOURCE	2
ALBI	CFA AGRICOLE FONLABOUR	2
ALBI	CFA AUTOMOBILE	1
SAIX	ECOLE MATERNELLE TOULOUSE LAUTREC	1

- ⇒ L'Education Nationale reste le partenaire majeur de nos accompagnements :
 - **19 conventions** de coopération ont été réalisées afin d'acter les temps et contenus des interventions du SESSAD.
A noter, que les conventions scolaires ont été réactualisées en cette année 2021 (cf : annexe 1).
 - **2 conventions** ont été spécialement établit pour un prêt de salle et de parking avec un collège du bassin mazamétain (cf : annexe 2).
 - Le SESSAD **participe à toutes les ESS** (Equipe de Suivi de Scolarisation) organisées par l'enseignant référent et qui veille à la mise en place du PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). Elle réunit au moins une fois par an la famille, l'enseignant référent, les enseignants de l'élève en situation de

handicap, la ou les personnes en charge de son aide humaine, les professionnels de santé et les professionnels des services sociaux.

- **2 rencontres partenariales** sont organisées chaque année avec tous les établissements scolaires. C'est un temps d'échange indispensable où l'équipe du SESSAD et les équipes enseignantes peuvent croiser leurs pratiques professionnelles et échanger sur les accompagnements réalisés en commun.

LES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



Constats et besoins en évolution constante :

Encore en cette année 2021, Le SESSAD a fortement été confronté aux complications rencontrées lors d'accompagnement relevant du domaine de l'emploi. On ne peut que constater les difficultés que rencontrent les jeunes accueillis à s'insérer dans la vie professionnelle (accès à l'emploi) voire seulement à la découvrir (stage de découverte).

Le SESSAD peut également évaluer le peu de ressources offertes à ces jeunes qui sortent de l'accompagnement SESSAD. Ce manque est surtout représentatif des 20-25 ans.

De plus, nous pouvons noter ces dernières années, une évolution constante dans nos accompagnements en réponse à des enfants, des adolescents qui rencontrent des besoins multiples » (famille en situations précaires, ruptures, carences affectives et/ou éducatives). Ce sont des nouvelles missions qui demandent une mise en œuvre d'accompagnements spécifiques et une prise en charge qui nécessite une multiplicité d'intervenants relevant de plusieurs champs de compétences.

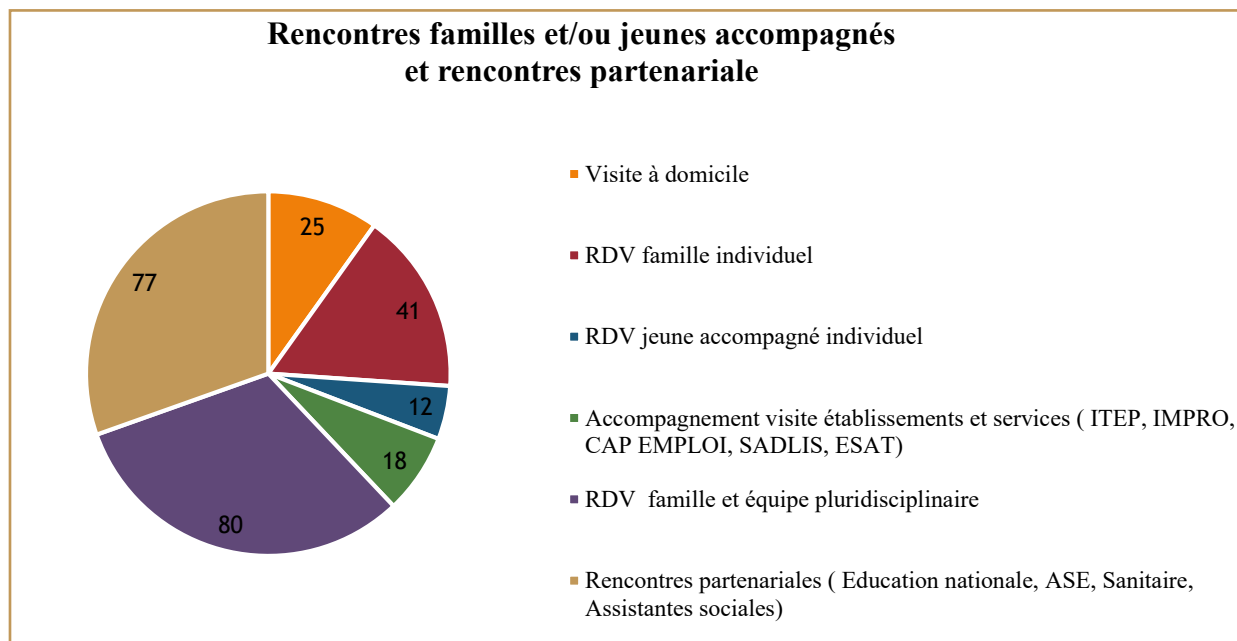
ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR REpondre AUX BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Le SESSAD soutient l'inclusion dans le milieu ordinaire des enfants en situation de handicap par le biais de moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs adaptés qui répondent au projet



Le service social

L'assistante sociale a pour missions d'orienter, de conseiller, de soutenir, d'accompagner les enfants, les jeunes et leur famille dans leurs projets, dans leurs démarches (administratives, financières) en fonction de leurs besoins et demandes.



Démarches auprès de la MDPH

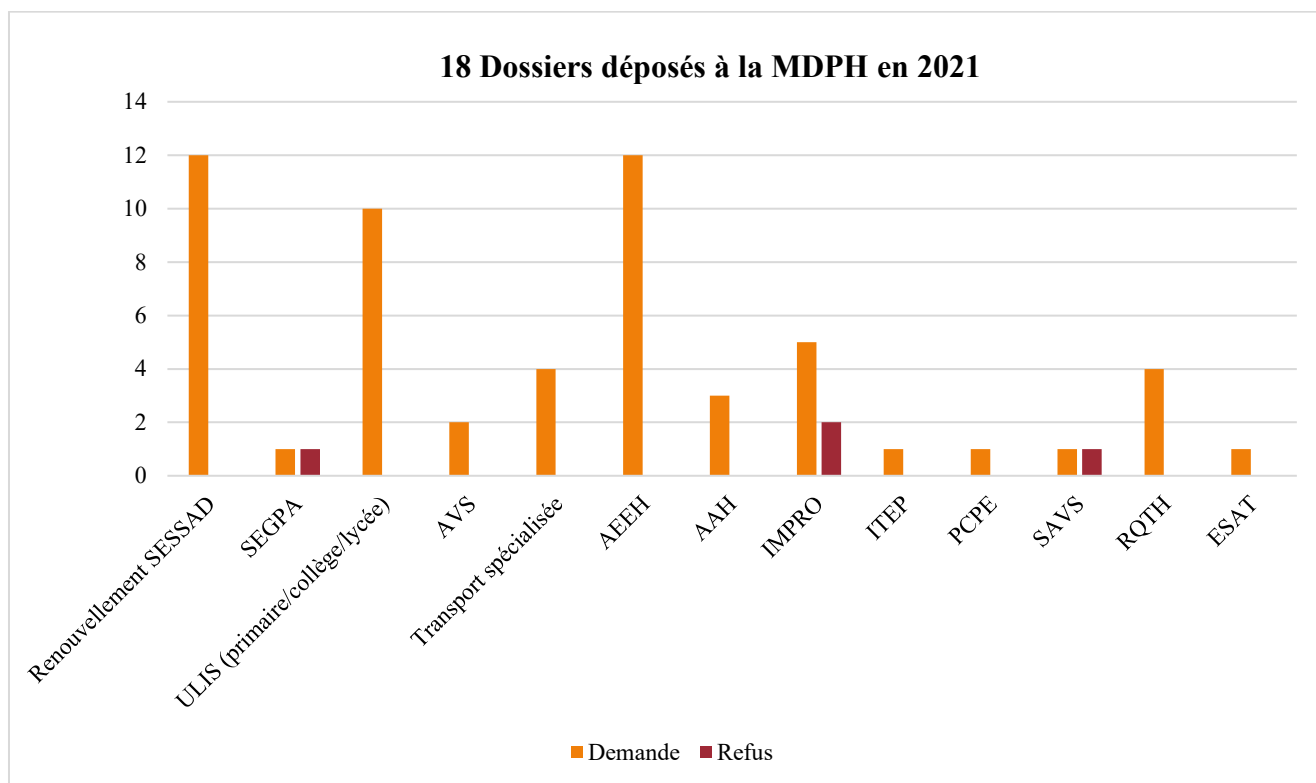
Les familles et les jeunes accompagnés par le SESSAD sont soutenus par le service social dans les démarches auprès de la MDPH.

Ces demandes ont pour objectifs le maintien de la scolarisation en milieu ordinaire (SESSAD, SEGPA, ULIS, AVS, SAVS ...) ou l'orientation vers un milieu adapté lorsque c'est nécessaire (IMPRO, ITEP, ESAT...).

Les sorties et les orientations sont accompagnées, la mise en lien est réalisée vers d'autres services ou établissements, afin d'éviter toute rupture dans les parcours pour ne pas laisser un usager sans solution.

(Cf. graphique pour identifier les demandes d'orientation réalisées en 2021).

Graphique pour identifier les demandes d'orientation réalisées en 2021



Toujours dans l'objectif de soutenir le parcours des jeunes accompagnés, d'autres démarches ont été menées cette année :

- Deux signalements majeur vulnérable ont été transmis au tribunal de Grande Instance de Castres.
- Un dossier d'aide sociale hébergement a été transmis au département pour financer un stage en foyer d'hébergement.
- Deux dossiers de départ en séjour d'été.

L'Equipe éducative

- ⇒ L'accompagnement éducatif se construit dans **une fréquence de 1 à 2 rencontres par semaine** selon le projet de l'enfant et peut être individualisé ou en groupe. Chaque coordinateur de projet a sous sa référence le suivi d'une **moyenne de 9 jeunes**. Pour les éducateurs à 0.50 ETP la **moyenne est de 6 références**.
- ⇒ Les espaces d'interventions peuvent être diversifiées toujours en respectant et en lien avec le projet personnalisé : établissements scolaires, domicile, espaces culturels/sportifs.

L'Equipe Thérapeutique

- ⇒ Les enfants accompagnés par le SESSAD bénéficient également de suivis thérapeutiques hebdomadaires. C'est là aussi le projet personnalisé qui détermine les actions de rééducations ainsi que la fréquence.

Types de prise en charge SESSAD

	Nombre d'enfants/jeunes concernés	1x par semaine	1x tous les 15 jrs
Psychologique	22	14	5
Educative	45	45	
Orthophonique	37*	37	
Psychomotricité	37	34	3

*Deux orthophonistes seulement sur la période de janvier à juillet.

Les mouvements du personnel – Année 2021

⇒ Accueil :

- Une stagiaire éducatrice spécialisée (stage à responsabilité) ;
- Une stagiaire Assistante sociale.

⇒ Arrivée :

- Une coordinatrice de service (1 ETP) ;
- Une psychomotricienne à (0.50 ETP) ;
- Une éducatrice spécialisée (1 ETP) ;
- Un moniteur éducateur (1 ETP).

⇒ Départ :

- Une coordinatrice ;
- Une orthophoniste (recrutée sur l'UEMA) ;
- Une psychomotricienne (à 0.20 en congé sabbatique) ;
- Une monitrice éducatrice (mise à disposition de l'EMAS).

2- La participation des personnes

⇒ Les projets personnalisés et évaluations :

2 rencontres annuelles sont organisées pour la co-construction du projet et l'évaluation.

Pour préparer au mieux cette rencontre, il est adressé aux familles, en amont, un questionnaire pour définir leurs attentes et besoins.

En 2021, **81 réunions** ont été réalisées concernant les projets et évaluations du projet personnalisé.

Sur ces 81 invitations, **49 parents** et responsables légaux étaient présents, soit environ **60 %**.

⇒ **L'Enquête de satisfaction :**

Pour l'année 2021, un questionnaire a été envoyé à chaque famille ou personne majeure accompagné par nos services.

L'objectif de cette enquête étant de créer du lien et de favoriser la communication avec les familles. Egalement de définir et répondre aux attentes et besoins des familles et des enfants que nous accompagnons.

41 questionnaires ont été envoyés et **10 réponses** nous ont été retournées.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

⇒ Le vendredi 5 octobre 2021, le SESSAD a organisé une réunion de rentrée afin de rencontrer les familles et présenter le service.
10 familles ont participé à cette rencontre.

⇒ Le 15 décembre 2021 sur le site de Lostanges, un goûter de fin d'année a été organisé afin de réunir les familles, les enfants accompagnés et l'équipe autour d'un temps convivial favorisant la rencontre et l'échange.
25 enfants et 12 adultes, étaient présents pour participer à l'événement.
(cf : Annexe 3).

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

En lien avec les projets des jeunes accompagnés, le service est amené à travailler avec différents partenaires :

- Travail de partenariat entre le CAMPS, le SESSAD de Lostanges et le SESSAD Pierre Fourquet dans le cadre de la préparation des admissions.
- Travail de partenariat pour soutenir la scolarité des jeunes accompagnés : Education nationale, Maison Familiale Rurale.
- Accompagnement autour de l'ouverture sociale et culturelle : PRE, DICOSA, médiation équine.
- Accompagnement autour de la santé : CMP enfant Castres, CMP ado CASTRES, CMP adulte MAZAMET.
- Accompagnement préprofessionnel : diverses entreprises du Tarn, CAP EMPLOI, CFA, IMPRO Blayes les mines, CEP Saint Jean, CME Notre Dame d'Espérance, Institut Pierre Fourquet.
- Accompagnement dans l'insertion professionnelle : ESAT, entreprises, services publics.
- Accompagnement vers la vie d'adulte : SAVS Les lices, EPAS, SADLIS, PCPE.

Un travail de partenariat est également mené avec la MDPH : Concertations autour des situations, conseil concernant les demandes déposées.

Le SESSAD travaille en étroite collaboration avec les services de l'aide sociale à l'enfance. Sur l'année 2021 nous avons accompagné **10 jeunes** pris en charge par ce service :

- 5 enfants placés : 3 en accueil familial, 1 au foyer jeune travailleur de CASTRES, 1 au domicile familial accompagné par le service d'AMD de CASTRES.
- 4 familles ayant contractualisées une AED.
- 1 famille accompagnée par le SEJ de Castres.

Sur ces 9 familles, 3 bénéficient également d'interventions hebdomadaires d'une TISF.

5- La démarche qualité

- Réorganisation des personnes chargées de la qualité et des dispositifs existants (composition du comité de pilotage qualité, personne ressource, référents).
- Constitution d'un COPIL de pôle (1 réunion le 20.09.2021).
- Démarche de la mise en conformité au RGPD :
 - Participation au COPIL RGPD associatif ;
 - Création de l'inventaire des traitements ;
 - Communication aux salariés sur la démarche associative autour du RGPD et notamment des définitions des « données personnelles » et des « données sensibles » ;
 - Construction et renseignement du registre des traitements par les membres du COPIL.
- Travaux autour de la gestion documentaire et de la mise en place des documents de référence telle que :
 - La mise à jour et la validation des procédures d'admission et de la sortie de l'établissement ;
 - La continuité de la mise à jour des documents liés à la crise sanitaire
 - La documentation pour soutenir une admission de qualité, notamment un dossier d'admission unique ;
 - La création d'une base de documents de référence ;
 - La réflexion autour de l'architecture du dossier informatique d'utilisateur ;
 - L'organisation et l'utilisation du serveur commun : analyse de l'utilisation du serveur, suppression de documents non uniformes, organisation des espaces numériques, discussion sur la codification des documents ;
 - La mise à jour des documents de la communication (organigramme, liste de téléphones professionnels, liste des professionnels, l'entête de courrier, enveloppe...).
- En collaboration avec le CSE et notamment le CSSCT :
 - L'analyse des accidents de travail ;
 - La mise à jour du DUERP.
- La formation du référent Qualité sur l'application Ageval :
 - Utilisation de l'application Ageval pour les enquêtes de satisfaction.

- La rédaction, envoi, recueil, analyse et la communication des résultats de l'enquête de satisfaction auprès des familles et de jeunes adultes accompagnés.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Bilan des formations réalisées au SESSAD sur l'année civile 2021				
Nom de la Formation	SESSAD	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre total
FORMATIONS COLLECTIVES				
Formation des coordinateurs d'équipes	1	3	21	21
Formation au management et coordo d'équipes	1	1	7	7
Autodétermination GPE 2	1	2	14	14
Autodétermination GPE 3	1	2	14	14
Handicap et Comportement Alimentaire FDV IME FAM RSM	1	3	21	21
SNOZELEN IME FAM FDV	1	5	35	35
CNV - Communication non violente MANAGERS DE PROXIMITE	1	2	14	14
Réponse accompagnée pour tous (RAPT)	1	2	14	14
TOTAL	8	20	140	140

Formations hors plan :

- ⇒ 5 professionnels ont participé à une formation proposée par l'organisme CANOPE « Les ateliers pour l'école inclusive » d'une demi-journée à Albi.
- ⇒ 3 professionnels ont participé à la formation incendie, en interne.
- ⇒ 1 professionnel a participé à la formation « Profil sensoriel de DUNN ».
- ⇒ L'ensemble de l'équipe a participé à la formation « Utilisation d'un défibrillateur », en interne.
- ⇒ 3 professionnels ont participé à la formation SST.
- ⇒ 1 professionnel a participé aux Assises du handicap sur 2 journées à Castres.
- ⇒ 1 professionnel a participé à une formation « Génogramme ».
- ⇒ 3 jeunes accompagnés d'1 professionnel ont participé à une formation de 1^{er} secours.

7 - Les instances du personnel, Le dialogue social

INSTANCES	DATES DES REUNIONS	TOTAL POUR L'ANNEE 2021
CSE	19/01/2021 19/03/2021 25/05/2021 20/07/2021 28/09/2021 01/12/2021	6
CSSCT	19/01/2021 25/05/2021 28/09/2021	3
CSSCT EXTRA		0
CSE EXTRA	03/02/2021	1
CSE CENTRAL	14/01/2021 11/03/2021 19/03/2021 22/04/2021 19/05/2021 01/07/2021 23/09/2021	7
CSE CENTRAL EXTRA	09/12/2021	1
NAO	18/01/2021 02/03/2021 16/03/2021 05/05/2021 15/06/2021 04/10/2021 11/10/2021 28/10/2021	8

8- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité réalisée en 2021 par rapport au prévisionnel est de 8 401 jours pour l'externat soit +201 jours d'accueil.

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	28.180,10	47.242,22	50.998,82	+3.756,60

On note ainsi un écart de +3.756,60€ entre le CA et le budget Exécutoire 2021.

Ce dépassement est principalement lié à la création de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) et de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA).

En effet, le Poste 606 Achats non stockés est en dépassement de +11.152,79€ en raison de la mise en place de ces services (Fournitures administratives, Fournitures scolaires : 13.062,30€).

Le dépassement du transport des usagers (+4.369,97€) et à rapprocher de l'économie faite sur le poste Déplacement (-11.564,99€).

Les autres postes sont équilibrés.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.82 € pour l'année 2021.

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	722.997,07	1.033.303,15	889.115,15	-144.188,00

On observe un écart de 144k€ € entre le CA 2021 et le Budget Exécutoire.

Cet écart est lié à la mise en place de l'EMAS et de l'UEMA. En effet, les budgets ont été calculés en année pleine alors que l'ouverture de l'UEMA ne s'est faite qu'au mois de

septembre. L'économie essentielle du groupe est réalisée sur les rémunérations et les charges patronales afférentes.

Le volume du Personnel Extérieur à l'établissement (Coop Emploi) n'a pas été consommé en totalité. Nous constatons une économie de 6.783,32€ sur ce poste.

De plus, les formations prévues, n'ont pu être effectuées (-12.063,30€).

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	292.300,26	137.527,47	133.278,10	-4.249,37

On note une économie de 4.249,37€ entre le CA 2021 et le Budget Exécutoire.

La totalité des postes sont en économie principalement lié à la création des services EMAS et UEMA.

Le poste en dépassement est celui des provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite de 16.142,01€. Ce complément de provision (89k€ en 2020) permet l'ajustement en fonction de l'évolution de l'ancienneté des salariés et des départs de l'année en cours.

3. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	909.041,64	1.155.460,84	1.155.460,84	0,00

La dotation globale a été perçues en totalité.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	15.035,51	0,00	15.138,35	+15.138,35

Ce groupe est excédentaire avec un écart de +15.138,35€.

Cet excédent est réalisé par les indemnités journalières de Sécurité Sociale et des produits liés aux avantages en nature.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	132.341,64	62 612,00	62 559,41	-52,59

Ce groupe est équilibré avec une variation dans les CNR de 52.59€.

4. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de + 159.766,53€.

RESULTAT
+ 159.766,53€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+ 159.766,53€
+ Reprise excédent/déficit N-2	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	5 481,32€
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2020	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2020	
Résultat administratif corrigé	165.247,85€

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	+165.247,85€
------------------------------------------------	---------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- au compte 1068562 : Réserve de compensation pour **40.000€** (le montant de la réserve de compensation sera égale à 10% du budget) ;
- au compte 1068522 : Réserve affectée à l'investissement pour **30.000€** ;
- au compte 11503 : Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté pour : **95.247,85€** ;
(En prévision du financement des poste non prévu au SEGUR).

9- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2022

⇒ Partenariat et réseau

L'idée du partenariat et du réseau n'est pas fondamentalement nouvelle, cependant, elle occupe depuis quelques années nos champs d'interventions face à une augmentation de situations variées et complexes.

On se rend compte qu'on ne peut plus faire tout seul, qu'il faut combiner les approches et jouer avec les forces des uns et des autres.

Il nous semble donc, en cette année 2022, essentiel de développer à l'aide du réseau et du partenariat **une dynamique de coopération** qui permettrait de faire ensemble ce que l'on a du mal à accomplir seul.

⇒ Projet voile du 27 au 29 juin 2022

A l'occasion des 50 ans de l'APAJH Tarn, le SESSAD s'engage dans **le projet « 50 ans et toujours dans le vent »**.

C'est un projet qui vise à permettre aux structures de l'APAJH du Tarn la mise en œuvre d'une **dynamique de vie positive**.

Un séjour de 3 jours où deux éducateurs et trois jeunes vont découvrir Saint Cyprien et ses alentours. Mais surtout partager une passion et vivre une balade en voilier avec Mr Migneau, navigateur et propriétaire du bateau.

⇒ Favoriser l'échange et la communication avec les familles

Afin de favoriser l'échange, la communication avec les familles, le SESSAD organisera différents **temps de rencontres conviviales** (repas champêtre, goûter) durant l'année.

Il est essentiel dans notre travail auprès des familles de créer des espaces propices aux échanges et à la relation. Egalement, d'avoir une écoute attentive afin de répondre aux besoins et attentes des familles.

Il est difficilement possible d'avancer sans elles et sans cette écoute.

⇒ Formation 1^{er} secours pour les jeunes

En 2021, une formation de premiers secours a été organisée pour un groupe de jeunes accompagnés par le SESSAD. L'évaluation de ce temps de formation a été tellement positif et bénéfique pour les jeunes que le SESSAD a décidé de renouveler l'expérience pour l'année 2022.

10- Les annexes

- ⇒ Convention de coopération ;
- ⇒ Conventions de prêt ;
- ⇒ Photos goûter de fin d'année ;
- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

